



Parcours d'audace collectif © Gendarmerie nationale, 2009

# RENFORCER LA COHÉSION NATIONALE

Entretien avec le Général de division Ivan Noailles, Commandant en second des écoles de la Gendarmerie nationale

---> Propos recueillis par Murielle Delaporte

« Le courage, (...) c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel... »

Cette citation de Jean Jaurès, qui figure dans le manuel d'Éthique et de Déontologie de l'élève Gendarme (EG)<sup>1</sup>, illustre à elle seule toute la complexité de l'enseignement à inculquer aux jeunes se destinant à devenir des « militaires à capacité juridique », selon l'expression choisie par le Général Noailles pour définir le métier de gendarme.

Numéro deux du Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale, lequel est installé depuis 2004 dans l'ancien hôtel de commandement de la Marine à Rochefort, le Général Noailles – dont le parcours comprend le commandement du groupement blindé de gendarmerie mobile (GBGM) de 2007 à 2011, puis celui de l'école de Chateaulin de 2011 à 2014 – nous fait prendre conscience dans l'article ci-dessous de l'effet miroir existant entre la Gendarmerie et la Nation qu'elle sert. C'est bien face à l'évolution de la société dans ses modes de vie d'une part, dans la manifestation de ses violences d'autre part, que les cursus de formation – tant initiale que continue – doivent s'adapter afin de ne pas perdre de vue les objectifs de cohésion sociale et de respect de l'état de droit, dont la Gendarmerie nationale est traditionnellement garante.

## ■ Le Gendarme, miroir de la société française

Un maillage territorial à réinventer face à la numérisation du tissu social

Jusqu' dans les années quatre-vingt, la France était une société structurée, dont il était facile de prendre le pouls notamment au travers de ses mouvements associatifs et syndicalistes, tandis que le Gendarme territorial bénéficiait d'une relation de confiance établie au fil du temps en particulier en milieu rural.

A l'heure actuelle, l'évolution technologique et sociologique de notre société fait que l'on connaît souvent mieux un contact habitant à deux cent kilomètres que son voisin de palier grâce à internet et aux réseaux sociaux. De la même façon, si les matchs de sport demeurent une des rares préoccupations communes entre générations et communautés, ils ne sont plus tant suivis au « café du coin » comme il y a encore quelques années que chacun chez soi devant son ordinateur. La mission du Gendarme consistant à établir cette relation de confiance fondée sur le service rendu au sein de la population perdure, mais le contexte s'est radicalement modifié, en particulier dans des campagnes souffrant de désertification. Hormis les « clubs seniors » où le contact à l'ancienne demeure, le Gendarme en 2018 doit repenser fondamentalement sa façon de souder des liens avec une jeunesse « numérisée ». C'est bien là où réside toute la difficulté d'identification des risques de radicalité qui nous préoccupe particulièrement aujourd'hui et oblige à réinventer la fonction « contact ».

Renforcer l'ADN du gendarme, c'est-à-dire la proximité, se heurte en effet aux phénomènes de mobilité, désocialisation et individualisme caractérisant une partie croissante de la population, laquelle continue cependant d'attendre de ce dernier une réponse rapide au service attendu. Ce service est dans bien des cas celui de « SAMU social » aux côtés du Pompier et de l'Adjoint au Maire et celui de « juge de paix », la Gendarmerie étant traditionnellement une force de cohésion nationale en régulant les débordements de la vie en société.

Or c'est bien cette fonction première de faire respecter le pacte social national qui est aujourd'hui régulièrement remise en cause par les risques de fractures entre communautés et la perception du Gendarme par certaines d'entre elles comme l'ennemi.

« L'ennemi te limite donc, te donne ta forme et te fonde » (Citadelle)

Cette citation de Saint-Exupéry caractérise

l'effet de miroir existant entre une société et ses forces de l'ordre, lequel transparait notamment à la lecture de l'évolution de la violence en France depuis une quarantaine d'années.

Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, on a assisté à un effet de ciseaux en matière de violences sur le territoire national avec la double occurrence du grand banditisme d'un côté, de la radicalisation de mouvements d'extrême gauche de l'autre. L'arrestation des derniers membres d'Action Directe à Vitry-aux-Loges en 1987, lesquels avaient été en mesure de mener sans être détectés toute une série d'assassinats (Auran, Besse, etc), a à l'époque fait prendre conscience de la nécessité de redonner une impulsion au renseignement intérieur.

Après cette période d'une grande violence que l'on a tendance à oublier par rapport au terrorisme actuel, la France a bénéficié d'un calme relatif cependant terni par les agissements du GIA (Groupe islamique armé algérien) – tels que l'attentat du Métro Saint Michel en 1995 –, prolongement de la guerre civile qui faisait alors rage en Algérie et déjà à la source de ce que l'on connaît aujourd'hui. L'accalmie des années 2000 fut de fait interrompue avec l'assassinat de sept personnes (dont trois enfants juifs) perpétré en 2012 à Toulouse et Montauban par Mohammed Mehra. Cette action du terrorisme islamiste sur le territoire national est le point de départ de la série d'attentats commis par Daech<sup>2</sup> dont nous sommes témoins depuis lors et qui a culminé en 2015 avec les attentats de Paris et du Bataclan, les plus meurtriers depuis la Seconde guerre mondiale et à l'origine de l'instauration de l'état d'urgence en France pour la première fois depuis la guerre d'Algérie.

Parallèlement on a assisté au cours de ces dernières années à l'intensification de la criminalité dans les banlieues et à une explosion de la criminalité armée à but d'appropriation et de captation de trafic. La conjonction aujourd'hui du terrorisme djihadiste, de la guerre des bandes et de la violence des mouvements d'ultra-gauche (zadistes et black blocs) fait que l'on est revenu à une période de violence de haute intensité comme dans les années soixante-dix, à la différence que cette violence est aveugle et ne se limite plus à des cibles spécifiques.

Le degré de violence a donc augmenté, même si les statistiques semblent prouver le contraire, tout simplement en raison de l'amélioration des premiers secours, de l'application de pratiques de stabilisation des patients dérivées de la chirurgie de guerre et de la possibilité généralisée d'évacuation

**La mission du Gendarme consistant à établir cette relation de confiance fondée sur le service rendu au sein de la population perdure, mais le contexte s'est radicalement modifié, en particulier dans des campagnes souffrant de désertification. (...)**

**Renforcer l'ADN du gendarme, c'est-à-dire la proximité, se heurte en effet aux phénomènes de mobilité, désocialisation et individualisme caractérisant une partie croissante de la population, laquelle continue cependant d'attendre de ce dernier une réponse rapide au service attendu.**



Parcours d'audace collectif ©Philippe Février, Gendarmerie nationale, 2014

par hélicoptère qui se sont développées au fil des années. La plupart des blessés s'en sortent aujourd'hui, meurtris mais vivants, alors qu'ils seraient décédés dans les années soixante-dix.

Evolution plus préoccupante encore, à cette évolution sinusoïdale de la violence gratuite émanant de groupuscules et de mouvements d'opposition s'est greffée une violence quotidienne à double-niveau avec, d'une part, des attaques quotidiennes peu médiatisées (si ce n'est dans la presse quotidienne locale) se terminant régulièrement aux urgences et, d'autre part, avec la généralisation d'incivilités et violences en milieu scolaire. C'est pour cette raison, et en réaction à des événements tragiques de type « Columbine »<sup>3</sup> aux Etats-Unis susceptibles de se produire en France, que l'Ecole de Rochefort a développé dès 2012 des liens avec l'Académie de Poitiers, afin de lutter contre ce phénomène. Avec le Bataclan et le Pacte de sécurité qui en a résulté en novembre 2015, une convention a été signée entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education nationale prévoyant nombre de mesures de sensibilisation, mais aussi l'instauration d'un PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)<sup>4</sup> en complément du plan ORSEC traditionnel<sup>5</sup>.

C'est ainsi qu'un corpus doctrinal a maintenant été établi avec les académies et différents établissements scolaires, afin de connaître les bons réflexes en cas de crise de basse intensité (comment agir en cas de menace venant d'un élève avec un couteau par exemple) et de haute intensité (tueries de masse), mais aussi comment aménager les locaux pour disposer d'une pièce de confinement durcie. En 2017, cinq cent personnels enseignants ont effectué une semaine de stage dans quatre de nos écoles et centres de formation (Melun, Tulle, Rochefort et Saint-Astier). Si au début, lorsque nous formions formateurs et formateurs-relais, une certaine réticence était perceptible, nous avons par la suite assisté à une adhésion telle, que le corps enseignant

devrait être autonome en 2020 en termes de formateurs-relais.

Cette évolution de la violence sur le territoire national en général et le Pacte anti-terroriste en particulier revêtent donc un volet extérieur redéfinissant le rôle du Gendarme au sein de la population, mais aussi un volet intérieur, à savoir une remise à plat des programmes et des modalités de formation.

## ■ Une refonte des cursus nécessaire

### Matières & pédagogie : « Qui m'appuie ? »

Le tout premier défi à relever au cours de ces trois dernières années fut d'absorber l'accroissement d'un volume de recrutement défini au lendemain du Bataclan par la loi anti-terroriste (LAT) instituée par le Président Hollande à cinq mille postes de policiers et de gendarmes créés en deux ans. C'est ainsi que la Gendarmerie nationale est passée de sept à huit mille gendarmes en formation initiale en moyenne à dix mille quatre cent cinquante élèves gendarmes, dont sept mille Gendarmes adjoints volontaires (GAV) engagés sur des contrats de deux ou cinq ans, en 2017. En nombre de compagnies et de capacités d'accueil à prévoir, cela se traduit par une augmentation de trente-sept compagnies armées en 2011 à quarante-sept aujourd'hui et un objectif de cinquante-deux compagnies à l'horizon 2020.

Plusieurs solutions ont permis de remédier à ces recrutements massifs :

- **Régime différencié**  
Il a été nécessaire de faire preuve de souplesse dans l'organisation des cursus en créant un régime différencié jouant sur la durée requise de temps de présence (réduite à huit mois au lieu de neuf en 2016) ;

- **Numérisation**  
Les relais numériques d'enseignement à distance (EAD) et de simulation tactique ont été largement rénovés depuis 2016 ;
- **Nouvelles infrastructures**  
Il a fallu la plupart du temps « pousser les murs », mais de nouvelles infrastructures ont été soit réactivées, tel le Camp de Beynes (anciennement armée de Terre) permettant d'accueillir sept mille GAV en 2016 au lieu de cinq mille en 2015, soit créées, telle l'école de gendarmerie de Dijon, qui s'est installée sur l'ancienne base aérienne (BA102) de l'armée de l'Air et qui va accueillir les cinq nouvelles compagnies à créer d'ici 2020.

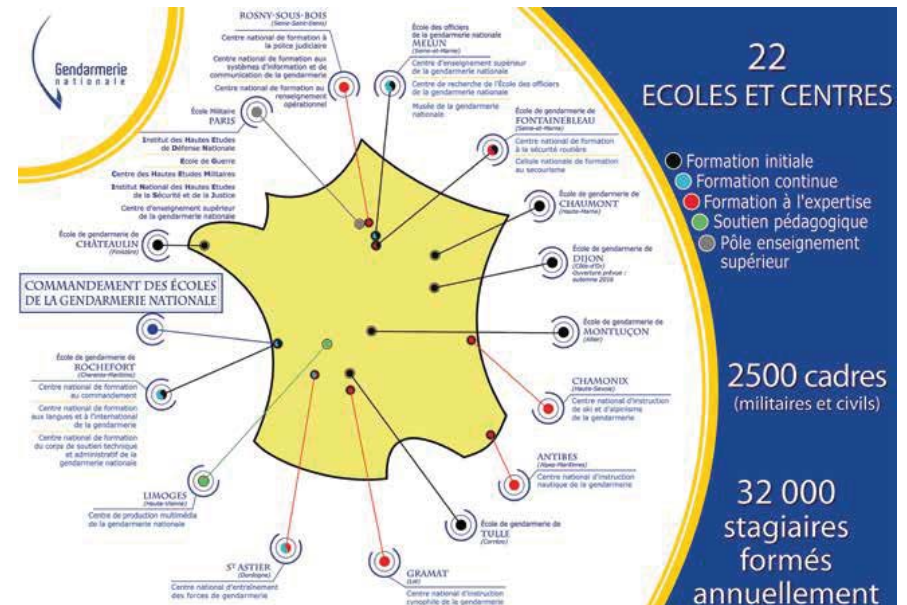
Pour autant nous continuons de nous heurter à un certain nombre de difficultés susceptibles d'affecter la qualité de formation, même si le Pacte opérationnel de sécurité garantissant la sécurité du Gendarme et des autres (cadre légal et pratique d'intervention) est bien évidemment préservé. J'en citerai trois :

1. la saturation des centres de formation, dont le planning est en surchauffe ;
2. le manque de moyens qui se fait sentir à plusieurs niveaux : dès que des compagnies doivent s'entraîner avec le même type de matériel, si les rotations des séances programmées ne suffisent pas à pallier le problème ; au niveau de certains enseignements pratiques, tels que le tir pour les élèves officiers, dans la mesure où l'entraînement est organisé à l'extérieur pour le plus

3. grand nombre, par manque de stands de tir et par mesure d'économies (en termes d'instructeurs, de transport, d'infrastructure, etc) et réduit donc d'autant le temps accordé à chacun ;
- à iso-qualité, le vivier de recrutement en particulier pour les GAV n'est pas extensible et varie par ailleurs en fonction de l'état de l'économie : l'obligation de trouver des recrues agit mathématiquement non seulement sur le niveau de ces dernières, mais aussi sur le taux d'usure d'une part, d'attrition d'autre part qui tendent à se détériorer : sur une promotion de cent-vingt-cinq EG d'active, il en restera cent-dix en moyenne, mais seulement quatre-vingt-dix chez les GAV. Quant au taux d'attrition, il est important au bout d'un an ou deux, en raison essentiellement de la difficulté pour certains adjoints volontaires à accepter l'éloignement familial.

Depuis l'été 2017, tous les élèves Gendarmes suivent une formation en école de neuf mois, laquelle est encadrée en amont par une préparation à distance et en aval par trois mois d'affectation également complété par de l'EAD. Ce retour à une formation à neuf mois a été l'occasion de remettre à plat les programmes, de façon à ce que la qualité d'enseignement ne souffre pas de cette période de surchauffe en matière de recrutement et qu'elle intègre mieux les évolutions sociétales précédemment décrites.

De six blocs de matières – formation militaire générale ; techniques d'intervention ; appropriation territoriale ; lutte contre la délinquance ; sport ;





communication -, il est ainsi dorénavant prévu un resserrement du programme en quatre blocs :

- la préparation militaire opérationnelle ;
- le contact de proximité et numérique ;
- la sécurité du gendarme en intervention ;
- la sécurité des territoires et des mobilités.

Si la tendance est au renforcement de la pratique par rapport à la théorie et à une mise en situation maximale - la création de quatorze mises en situation dites transversales doivent compléter la théorie et l'enseignement technique et permettre de dérouler concrètement l'ensemble d'une procédure donnée sous tous ses aspects -, les cours académiques demeurent essentiels pour deux raisons : tout d'abord parce que le Gendarme doit se doter d'une solide culture juridique (notamment en droit pénal et procédure pénale) ; mais aussi parce que l'origine du recrutement actuel a foncièrement évolué par rapport à il y a trente ans où la Gendarmerie comptait dans ses rangs de nombreux anciens militaires. L'éthique et la déontologie comme valeurs fondatrices de l'état de Gendarme sont aujourd'hui mises en exergue en complément de la Charte de Gendarme et de la charte de l'accueil dans la Gendarmerie. Si ces deux textes abordaient bien-entendu des valeurs fondamentales, telles que l'Honneur, elles n'étaient que peu développées.

Pour contre-balancer la tendance à l'individualisme - voire l'hédonisme - déjà évoquée, la préparation militaire opérationnelle inclut donc un enseignement cherchant à inculquer et promouvoir le sens du collectif, afin que le groupe apprenne à « se battre pour le groupe » et que les plus forts prennent en charge les plus faibles si nécessaire. Dans des circonstances extrêmes, prendre une vie ou donner la sienne ne se conçoivent que par une éducation bien spécifique. En nous basant sur le travail du Docteur Chaput, du Colonel Vénard et du Père Vénard au travers de leur livre intitulé « *La densification de l'être* », visant à préparer le Combattant aux traumatismes de la guerre (y compris au sacrifice ultime, d'un point de vue philosophique, métaphysique, psycho-

## LES PSIG SABRE

Les Pelotons de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie spécialisés dans la lutte anti-terroriste - dits PSIG Sabre - ont commencé à être déployés dès 2016 en appui des primo-intervenants (en l'occurrence les Gendarmes de la brigade territoriale) - et en préparation de l'intervention d'unités spécialisées type GIGN ou RAID - de façon à renforcer le maillage territorial (lequel inclut aussi les GIPN (Groupement d'intervention de la police nationale) et les antennes GIGN dans les sept zones de défense et de sécurité et permettre une projection « à vingt minutes en tout point du territoire » en cas de tuerie de masse. Au nombre de cent cinquante, ces pelotons ont été dotés de matériels adaptés - boucliers ballistiques, nouveaux gilets pare-balles et fusils d'assaut HK G36 -. L'objectif est d'équiper les deux cent cinquante autres PSIG d'armements équivalents.

logique et physique) et aux TOPP (techniques d'optimisation du potentiel personnel) déjà appliquées dans les forces armées, nous avons mis sur pied un programme d'enseignement qui renforce la notion de collectif : l'OPIC, pour Optimisation du potentiel individuel et collectif, afin que le Gendarme puisse agir avec assurance, sans se demander : « qui m'appuie ? »

## Modes opératoires : les tueries de masse de plus en plus prises en compte dans les cursus

Cet enseignement OPIC s'avère d'autant plus crucial que le risque de violence extrême, qu'il soit terroriste ou non, qu'il soit de masse ou non, peut concerner tout Gendarme quels que soient son rang ou sa spécialité. Il est bien-entendu complété par des stages réalisés pour tous les niveaux (officiers et sous-officiers) au centre national d'entraînement des forces de gendarmerie CNEFG de Saint Astier et à Rochefort pour les cadres passant de Chef à Adjudant (stages SPPC de préparation au commandement et SNFEO de formation à l'emploi opérationnel au centre national de formation au commandement CNFC).

Cette formation inclut une partie détection et prévention de la radicalisation et une partie théorique et pratique permettant d'avoir les bons réflexes face à une tuerie planifiée. Côté prévention et anticipation, l'outil numérique est omniprésent et vise à rétablir le lien de confiance décrit précédemment : de physique, ce lien devient virtuel, mais permet de répondre à toute sollicitation de la population H24. Une Brigade numérique a ainsi vu le jour à Rennes, laquelle contribue à enrichir le recueil de renseignements nécessaires à la lutte contre la radicalité.

En ce qui concerne les violences et l'aspect intervention, depuis 2016, à la suite des attentats de Nice, le stage de recyclage des escadrons au CNEFG prévoit par ailleurs un exercice basé sur un simulacre d'attentat terroriste dans un supermarché (tel que celui qu'avait effectué le Lieutenant-Colonel Beltrame). Un film réalisé au départ pour le centre de formation de commandement pour la Brigade départementale est aujourd'hui diffusé pour l'ensemble des Gendarmes. Intitulé « La guerre du temps », ce court-métrage permet de prendre conscience de la dynamique et du déroulé d'une intervention dans ce type de circonstance, où chaque minute compte. En matière d'anti-terrorisme, que ce soient les armées avec l'instruction interministérielle 10100 régissant les conditions d'intervention sur le territoire national ou la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises DGSCGC dans l'application du retour d'expérience du déraillement de train à Brétigny en 2012 aux tueries de masse, chacun a mis à plat son rôle de façon très précise (les « Plans Blancs » ont en particulier été réactualisés et portent aujourd'hui le nom de « Plans NOVI » pour « Nombreuses victimes »). Nous disposons ainsi aujourd'hui d'une doctrine et de processus communs au niveau national et effectuons tous ensemble des exercices réguliers. Ces exercices permettent de

surcroît de tester et d'améliorer notre interopérabilité, laquelle est déjà calée en ce qui concerne nos modes de communication radio depuis 2017.

Un schéma national d'intervention SNI détermine dorénavant les séquences de l'action des uns et des autres - secours et forces de sécurité -. La Gendarmerie a repris ces schémas dans son corpus doctrinal (instruction 78000 en particulier), de façon à ne pas « faire le travail de l'autre », ni « faire le travail sans l'autre ». La planification des forces se fait ainsi selon les trois grands principes suivants : synergie et complémentarité, mais aussi subsidiarité. Dès lors que l'échelon de proximité est capable de gérer une situation, l'échelon de dessus se doit de mettre ses moyens à disposition, le « menant » étant celui qui est territorialement compétent selon une répartition administrative préétablie. Hormis Paris qui est à part en raison de l'existence historique de la Préfecture de police de Paris et de la BRI (brigade de recherche et d'intervention), en règle générale les villes de moins de vingt mille habitants relèvent de la Gendarmerie nationale et celles de plus vingt mille habitants de la Police nationale. Mais le SNI prévoit que la première unité d'intervention sur les lieux est compétente.

La nouvelle maquette pédagogique 2018 préparant le Gendarme aux défis de demain s'efforce donc d'intégrer les paramètres d'évolution du danger, ainsi que les nouvelles techniques pédagogiques disponibles (bac à sable virtuel ; simulation ; etc), mais conserve la même dualité dans son corpus de valeurs historiques : d'un côté le contact au sens de l'empathie, de l'autre le contact au sens de l'intervention. En tant que « militaire à capacité juridique » et contrairement aux militaires des forces armées dont la mission est la destruction de l'ennemi, le Gendarme doit s'efforcer de remettre le fauteur de trouble à la justice. Il doit en ce sens conserver une maîtrise absolue quant à l'usage de ses armes mais abandonner dans le même temps tout esprit de reddition. Cet esprit de sacrifice fait partie des valeurs inculquées - de l'OPIC réintroduit dans les cursus à partir de cette année - et commence par les petits sacrifices du quotidien, tels que la disponibilité, l'absence de confort ou encore l'éloignement.

§

<sup>1</sup> Réflexions sur l'éthique et la déontologie, les valeurs fondatrices de l'état de Gendarme, Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale, juin 2016, page 29

<sup>2</sup> Daesh l'état islamique phonétiquement Da' is contraction de « dawlah al-islamiyya fi-l-iraq wa-al-sham »

<sup>3</sup> NDLR : En 1999, au lycée Columbine à Littleton dans le Colorado, deux adolescents, en possession d'armes à feu, tuèrent treize personnes et en blessèrent une vingtaine avant de se donner la mort.

<sup>4</sup> Voir la Circulaire numéro 2015-205 du 15 novembre 2016 (Bulletin officiel de l'Éducation nationale)

<sup>5</sup> A noter que l'acronyme ORSEC ne signifie plus « Organisation des secours », mais « Organisation de la réponse de la sécurité civile ».



Le drapeau en berne flotte dans la cour d'entrée de l'École de Rochefort en hommage national au sacrifice du Gendarme Arnaud Beltrame, promu Colonel à titre posthume, à la suite des attentats de Trèbes © Murielle Delaporte, mars 2018